

*Paris collectifs sportifs—Loi***LA LOI SUR LES PARIS COLLECTIFS SPORTIFS**

MESURE PRÉVOYANT L'EXPLOITATION PUBLIQUE DE PARIS COLLECTIFS

L'hon. Ed Lumley (au nom du secrétaire d'État du Canada) propose: Que le projet de loi C-95, tendant à prévoir l'exploitation publique de paris collectifs sur les combinaisons de certaines épreuves ou manifestations sportives et à modifier le Code criminel et la loi de l'impôt sur le revenu, soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de cette occasion, qui sera peut-être la dernière, pour présenter certaines observations définitives au sujet du projet de loi C-95. Comme je l'ai tant de fois dit auparavant, j'ai certaines réserves au sujet de l'adoption de ce projet de loi. D'une part, il s'agit d'un très mauvais projet de loi. Je suis convaincu, et l'opposition toute entière également, que la question reviendra devant la Chambre dans l'avenir. Néanmoins, j'ai l'impression qu'en raison de l'énorme battage publicitaire qui a été fait par le gouvernement à ce sujet, le projet de loi pourrait profiter au moins à certains des bénéficiaires qui y sont nommés.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre peuvent être fiers des efforts qu'ils ont déployés pour améliorer le projet de loi. Je fais allusion aux amendements que nous avons proposés en comité et dont nous avons discuté très brièvement plus tôt cette semaine. J'y reviendrai sous peu. Toutefois, je voudrais d'abord faire ressortir les inquiétudes que ce projet de loi suscite en ce moment-ci.

Devant toutes ces inquiétudes, il n'y a qu'un seul sujet qui prédomine aux yeux du gouvernement, sujet qu'il semble soulever de façon régulière. Il s'agit du désir évident et ardent mais combien odieux du gouvernement fédéral de réintégrer le domaine de la loterie. Nous nous sommes opposés à ce projet dès le début. Personne ne peut contester la sincérité et l'ardeur avec laquelle un grand nombre de nos députés ont exposé à la Chambre les raisons pour lesquelles ils s'opposent à ce que le gouvernement fédéral s'occupe à nouveau des jeux de hasard.

Les difficultés que nous éprouvons à l'égard du projet de loi C-95 sont profondément enracinées et ne datent pas d'hier. C'est pourquoi il ne serait que juste de réexaminer le dossier et de rétablir la situation après tout ce qui a été dit à ce sujet.

En 1976, notre parti a dû prendre une décision très difficile au sujet de Loto Canada. Les Jeux olympiques tenus à Montréal s'étaient soldés par un déficit d'environ un milliard et la Ville de Montréal pressait le gouvernement fédéral de l'aider à se sortir du pétrin dans lequel elle s'était mise. Le gouvernement fédéral a donc promis à la Ville de l'aider à réduire le déficit auquel elle faisait face.

Il était sans doute juste et raisonnable que le gouvernement fédéral s'engage à le faire, parce que les Jeux olympiques de Montréal, qui ont connu un grand succès, ont été une source de fierté pour tous les Canadiens et non seulement pour les montréalais et la province de Québec. C'était un événement auquel des Canadiens de tous les âges et de toutes les régions ont participé d'une façon ou d'une autre, un événement qui a eu un retentissement national et international.

Comme aujourd'hui, le gouvernement libéral de 1976 manquait d'argent. Il a donc insisté pour que l'aide qu'il donnerait à Montréal vienne de source non gouvernementale. C'est du moins ce qu'on nous a dit. Toutefois, le gouvernement fédéral a donc mis sur pied une loterie. Pour plusieurs bonnes raisons, l'opposition s'est élevée à ce moment-là contre la création de Loto Canada. Elle a d'abord soutenu que les loteries relevaient des provinces, mais le gouvernement fédéral n'a pas voulu entendre raison. C'était Loto Canada ou rien.

En comité, nous avons obtenu du gouvernement fédéral et, plus particulièrement du ministre actuel de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien), la promesse que Loto Canada disparaîtrait après trois ans et que ses profits serviraient surtout à réduire le déficit des Jeux olympiques de Montréal. Le ministre actuel de l'Énergie, des Mines et des Ressources a fait grand état de son mépris pour les loteries qui, selon lui, n'avait d'égal que son désir d'aider Montréal. Ce même ministre s'est dit tout à fait prêt à laisser les loteries aux provinces à la fin de cette période de trois ans.

Se fondant sur l'engagement pris par le ministre, le parti progressiste-conservateur a voté en faveur de la création de Loto Canada. Nous avons appuyé non pas la création de Loto Canada ou de quelque autre loterie, entreprise de bookmaker ou jeu de hasard, mais l'aide accordée à une ville canadienne parce qu'elle avait été l'hôte des Jeux olympiques d'été. Voilà pourquoi, en ce qui touche les paris collectifs sportifs, notre parti appuie l'octroi de crédits fédéraux à la ville de Calgary afin qu'elle puisse s'acquitter comme il convient de son rôle d'hôte des XV^e Jeux olympiques d'hiver.

• (1210)

Tous les députés connaissent l'histoire de Loto Canada et les scandales qui l'ont marquée. Tout le monde sait comment Loto Canada société avec tous ses parasites, est devenue un havre de favoritisme causant beaucoup de mauvaise gestion et d'actes délictueux. Mes collègues, les honorables députés d'Edmonton-Nord (M. Paproski) et de Brampton-Georgetown (M. McDermid) ont exposé certains de ces cas déshonorants au cours des débats un peu plus tôt cette semaine. Loto Canada est la pire de toutes.

Malgré cette réputation et malgré les assurances données en 1976 par le ministre actuel de l'Énergie, le gouvernement libéral de 1979 avait proposé que Loto Canada soit maintenue à perpétuité. J'aurais pensé qu'un gouvernement le moins dit sensé aurait décidé à la veille d'une élection de se défaire de la mauvaise réputation de Loto Canada qui déteignait sur lui. Prolonger l'existence de Loto Canada, monsieur le Président, a été tout à fait inacceptable pour notre parti.

Pour résumer la question, le gouvernement fédéral n'a pas d'affaire dans les loteries ou les jeux. Les libéraux ont tendance à cacher certaines questions au moment des élections, mais lors des élections de 1979, notre parti a fait campagne partout au Canada pour que soit mis un terme au chapitre regrettable de la participation du gouvernement libéral à l'industrie du jeu. Notre position ne prêtait à aucune équivoque et nous avons tenu la promesse que nous avons faite à cet égard au cours de cette campagne.